

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse de la direction	Description du résultat final escompté	Date d'achèvement prévue	Principales étapes intermédiaires (description et dates)	Organisation responsable et personne-ressource (nom, fonction, numéro de téléphone)	Indicateur de réalisation (À l'usage exclusif du Comité permanent des comptes publics)
		<p><i>La réponse de la direction du Ministère sera comprise dans le rapport de vérification du BVG qui est déposé au Parlement et affiché sur le site Web du BVG.</i></p> <p><i>La réponse doit indiquer clairement, en 200 mots maximum, si l'entité est d'accord ou non avec les recommandations.</i></p> <p><i>Si l'entité est d'accord, la réponse doit décrire les mesures particulières qu'elle a l'intention de prendre et leur calendrier.</i></p> <p><i>Si l'entité n'est pas d'accord, la réponse doit en indiquer les raisons.</i></p>	<p><i>Le plan d'action sera fourni au Comité permanent des comptes publics (PACP) dans les six mois suivant le dépôt de la vérification ou, si possible, avant l'audition, si l'organisation est invitée à se présenter devant le PACP pour discuter des conclusions d'une vérification.</i></p> <p><i>Le plan d'action détaillé sera publié sur le site Web du PACP.</i></p>				
		<p>veillera à ce qu'il demeure sensible au contexte de pandémie continu, tout en maintenant l'harmonisation avec l'Agence du revenu du Canada (ARC).</p>					
6.65	<p>EDSC et l'Agence du revenu du Canada devraient effectuer une évaluation officielle de la mise en œuvre de la Prestation canadienne d'urgence afin de pouvoir en appliquer les constatations à la conception et à la mise en œuvre de futures prestations d'urgence et de relance économique du gouvernement.</p>	<p>EDSC est d'accord avec cette recommandation.</p> <p>La Prestation canadienne d'urgence (PCU) a été mise en place pour protéger les Canadiens et l'économie des répercussions de la pandémie mondiale de COVID-19, mais les leçons apprises pourraient avoir une application plus large pour la conception et la prestation des futurs programmes de prestations.</p> <p>EDSC convient qu'une évaluation formelle de la mise en place de la PCU éclairera la conception et le développement des futures prestations d'urgence.</p>	<p>Un rapport résumant les résultats de l'évaluation. Le rapport sera ensuite transmis aux parties prenantes internes et externes concernées.</p>	<p>L'évaluation sera lancée à l'été 2021.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec les principales parties prenantes • Achever l'évaluation pour l'exécution du programme de PCU • Transmettre le rapport aux parties prenantes internes et externes concernées 	<p>Elisha Ram Sous-ministre adjoint délégué, Direction générale des compétences et de l'emploi</p> <p>Cliff Groen Sous-ministre adjoint principal, Direction générale des prestations et des services intégrés</p>	